

PLAN ÉTUDIANTS LA BOMBE À FRAGMENTATION

Le projet de loi sur l'entrée à l'Université, rejeté par la FSU et la majorité des membres du Conseil supérieur de l'éducation, ne vise ni plus ni moins qu'à remettre en cause le statut du bac comme premier grade universitaire ouvrant l'accès à l'Université et à instaurer une sélection qui ne dit pas son nom.



Les lycéens auront à formuler dix vœux non classés entre la fin janvier et la mi-mars sur une nouvelle plate-forme inconnue à ce jour (voir encadré ci-dessous). Les professeurs devront renseigner des fiches *Avenir* afin que le chef d'établissement, après avis du conseil de classe du second trimestre, se prononce sur chacun des vœux.

L'ensemble doit être obligatoirement transmis aux établissements d'enseignement supérieur concernés. Derrière le prétexte de l'orientation améliorée des élèves de Terminale, on accentue les inégalités en donnant à certaines universités davantage de possibilités de choisir leurs étudiants, tandis que d'autres candidats seront sur listes d'attente et susceptibles d'être affectés loin de chez eux ou dans une formation non demandée.

Les « attendus », clés de la sélection ?

Chaque licence universitaire doit formaliser ses « attendus » pour la fin du mois de décembre. Il s'agit en fait de fixer les règles d'un classement entre tous les candidats et d'anticiper l'éventuel contingentement faute de place. Selon les formations, cela prendra la forme de tests de positionnement ou de validation de MOOC (en PACES par exemple) en amont de l'inscription. En règle générale, ce seront les bulletins de Première et des deux premiers trimestres de Terminale

qui seront pris en compte, l'ensemble des dossiers étant traités localement par des algorithmes selon des paramètres propres à chaque formation.

Nouvelles missions pour les professeurs principaux

L'institution entend faire peser sur les professeurs du second degré la responsabilité d'un jugement prédictif sur la réussite ou l'échec de leurs élèves. Comment peut-on croire que les enseignants pourront les informer correctement, compte tenu de la diversité des quelque 12 000 formations qui leur sont ouvertes ? La maquette des « fiches de dialogue » proposées sur Eduscol et le vademecum du Plan étudiants témoignent du

rôle particulier que le ministère veut faire jouer aux professeurs principaux, désormais en binôme sur la classe de Terminale. Après des questions assez intrusives sur le vécu de l'élève, ses activités extrascolaires, ses motivations ou son « engagement », il pourra être proposé aux futurs bacheliers un service civique, une année de césure ou même l'insertion dans l'emploi comme alternative à la poursuite d'études.

Sans parler de l'évidente charge de travail supplémentaire imposée aux professeurs, ni même du scandaleux dévoiement des missions des Psy-ÉN, ce projet est fait pour sélectionner, dissuader voire interdire l'Université à certains bacheliers. ■

Claire Guéville

PARCOURSUP : CHRONIQUE D'UN BUG ANNONCÉ

Le 16 novembre dernier, une commission parlementaire consacrée à APB a révélé, en creux, les dangers de Parcoursup, la nouvelle plate-forme du ministère.

APB a vu sa mécanique grippée par le nombre insuffisant de places dans l'enseignement supérieur, alors que c'était un système performant et fiable. Comment, en effet, affecter 808 000 candidats alors qu'il n'y a que 654 000 places vacantes sur APB ?

A contrario, les modalités de fonctionnement de Parcoursup interrogent d'autant plus que le calendrier des opérations est resserré. En supprimant la hiérarchie des vœux et en étalant l'annonce des résultats jour après jour, cela risque de provoquer l'engorgement du système, voire son blocage. Les candidats auront intérêt à garder les réponses positives qu'ils recevront « en attente », et par conséquent ceux dont le dossier sera le plus faible devront patienter bien plus longtemps encore. L'inconnue sur le fonctionnement des vœux groupés provoque également une grande inquiétude.